

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du **jeudi 12 avril 2018 à 19h30**, à la Mairie.

Convocations envoyées : le 5 avril 2018

Affichage aux panneaux : le 5 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze avril à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Michel LE TALLEC, Maire.

Étaient présents :

Michel LE TALLEC, Dominique RIBIERRE ; Olivier LE CAM.; Michèle BETTEX ; Frédérique CAMOIT;; Jean-Claude BERGERON ; René RICOUL ; Michel ETERNOT; Nathalie DARTUIS ; Agnès GAUDEL HULIN ; Méliandre RIBIERRE

Absents excusés : Matthieu CHARBONNIER ; Dorine LEGRAND ; Olivier THERET; Patricia ANDRIEU

Pouvoir : Monsieur Olivier THERET donne pouvoir à Olivier LE CAM
Monsieur Matthieu CHARBONNIER donne pouvoir à Michèle BETTEX

Désignation d'une secrétaire de séance : **Michèle BETTEX**

Le compte-rendu du procès-verbal du 27 mars 2018 appelle plusieurs observations. Notamment, l'ajout des quatre mots « pour un vote important » Dans le paragraphe « pouvoir ».

Ajouts de 23 mots au paragraphe 7 du premier point. Les mots «Madame Frédérique CAMOIT, Monsieur Jean-Claude BERGERON, Madame Agnès GAUDEL-HULIN et Monsieur Olivier LE CAM font remarquer que l'erreur est humaine ».

1. FINANCES

COMPTES DE GESTION 2017

Monsieur le Maire, indique que le Compte de gestion du Trésorier doit être soumis au vote du Conseil municipal.

Aussi, une lecture de celui-ci est donnée. Le Conseil Municipal prend acte des comptes de gestion 2017, dressés par Monsieur GOSSANT, trésorier, lesquels peuvent se résumer ainsi :

- <u>Pour le budget Communal :</u>			
- Fonctionnement :	recettes	=	378 549,69 €
	dépenses	=	394 714,00 €
	Déficit	=	- 16 164,31 €
- Investissement :			
	recettes	=	406 109,39 €
	dépenses	=	493 955,30 €
	Déficit	=	87 845,91 €

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les comptes de gestion du Trésorier 2017.*

2. DEMANDE DE SUBVENTIONS

	proposés	Votés 2018
- Amicale des Sapeurs-Pompiers	100,00 €	100,00 €
- Association Détente et Loisirs du Thelle =	3 000,00 €	2 800,00 €
- Association A.P.E.I. =	50,00 €	50,00 €
- Association des anciens combattants =	100,00 €	100,00 €
- Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP)	50,00 €	100,00 €
- Association France Lymphome Espoir =	50,00 €	100,00 €
- Association Vieille Alliance =	100,00 €	100,00 €
- La Croix Rouge =	100,00 €	50,00 €
- Les Restos du Cœur =	150,00 €	150,00€
- SPA =	160,00 €	200,00 €
- La ligue contre le cancer	100,00 €	100,00 €
- Participations aux sorties pédagogiques des collégiens.....	150,00 €	150,00 €

3. VOTE DES 3 TAXES

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2017 inchangé depuis 2015 soit :

Désignation des taxes	Bases d'imposition Prévisionnelles	Bases effectives en 2017	Taux fixés	Produit correspondant	
Taxe d'habitation	491 700	487 833	13,40	65 888.00	
Foncier bâti	302 200	301 798	31,20	94 286.00	
Foncier non bâti	18 800	18 870	67,63	12 714.00	Somme réellement perçue
			Produit attendu	172 888.00	172 628

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2018, comme suit :

Désignation des taxes	Bases d'imposition Prévisionnelles	Taux fixés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	497400	13,68	68 044
Foncier bâti	307 800	31,82	97 942
Foncier non bâti	19 000	68.98	13 106.
		Produit attendu	179 092

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au vote des budgets primitifs 2018, par chapitre, en fonctionnement et en investissement.

- budget communal 2018:
 - Dépenses et recettes de fonctionnement = **582 806,00 €**
 - Dépenses et recettes d'investissement = **848 069,55 €**

5. ASSAINISSEMENT

Le transfert voté en séance précédente n'a pas encore été voté par la Communauté de communes Thelloise. Cela sera effectif au 1^{er} semestre 2018.

6. URBANISME

Le SCOT est lancé. Le taux de croissance de la population du Coudray sur Thelle est de 0.5 %.
Un terrain a été vendu rue du Puits.

QUESTIONS DIVERSES

- Moratoire sur les fermetures de classe

46 classes de l'Oise sont menacées de fermeture et seulement 23 nouvelles ouvertures sont programmées.

Aussi, le Conseil Départemental a voté le 19 février dernier une motion pour interpellier le gouvernement. Dans cette motion, il est demandé en urgence l'instauration d'un moratoire sur les fermetures de classes.
Le Conseil municipal décide de participer à ce moratoire.

- Etude énergétique

Le Syndicat d'Energie de l'Oise, dans le cadre de sa compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et énergies Renouvelables (MDE/EnR), propose la réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments publics
Pour ce faire, le Bureau d'étude ALTERA, attributaire du marché, sollicite quelques informations et /ou documents afin de démarrer sa mission de diagnostic sur notre commune.

Le conseil municipal accepte sa participation à ce diagnostic gratuit.

- SDOM/ Gestion des déchets

La Communauté de communes Thelloise a dressé le compte-rendu de la réunion « Etude de la mise en place de l'extension des consignes de tri, au printemps 2019, sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Pays de Thelle : phase 1 Analyse de la situation actuelle- diagnostic. »

Concernant la gestion des déchets, le SMDO compte généraliser l'extension des consignes de tri avec mise en place au 1^{er} mars 2019.

Parallèlement, la gestion des points propres transférée au SMDO, engendre le changement de la carte d'accès de tous les foyers, professionnels, administration et associations concernées.

Des enveloppes pour obtenir une nouvelle carte sont distribuées dans chaque point propre. Il n'y aura plus de point propres attitrés et chacun pourra librement déposer ses déchets dans le point propre de son choix au sein du territoire de la Communauté de communes Thelloise.

- TRAVAUX

Madame Agnès GAUDEL-HULIN souhaite savoir si la route menant à Parfondeval va être refaite car des panneaux de travaux ont été mis en place. Madame Frédérique CAMOIT lui confirme que les travaux ont été réalisés mardi 10 avril après-midi.

- Se 60

Madame Dominique RIBIERRE demande où en est le dossier sur le changement de certains candélabres proposés par le SE 60.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h19.